

les Amis de l'Orgue

STATUE DE SAINT ANDÉOL

Pour l'église de Camaret-sur-Aygues



création d'une statue de Saint Andéol pour la déposer dans la **niche** prévue à cet effet au-dessus de l'**entrée** de l'église

NOUS AVONS BESOIN DE



QUI EST SAINT ANDÉOL?



Né à Smyrne en Turquie vers 150, Andéol du Vivarais est considéré comme un saint par les catholiques romains et les orthodoxes. Il reçoit pour mission de « porter l'évangile dans les régions méridionales que fertilise le Rhône ». Fidèle dans sa Foi, il est massacré en 208. Sa tête a été « fendue en croix par une épée en bois » et son corps jeté dans le Rhône. Il repose aujourd'hui à Bourg Saint Andéol en Ardèche. On célèbre Saint Andéol, premier apôtre du Vivarais, le 1er mai, jour de sa mort selon le martyrologe romain, ou bien le 4 mai selon le diocèse de Viviers.

La niche au-dessus de l'entrée principale de l'église Saint Andéol de Camaret est restée vide des siècles durant, il est temps de lui redonner sa grandeur en y ajoutant une statue du saint pour laquelle elle est faite : **Saint Andéol.**

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA CRÉATION D'UNE STATUE DE SAINT ANDÉOL

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « **AD Paroisse de Camaret** ». Mon don est de _____ € et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année 2024.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable – OU de l'Impôt sur le Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000€. Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires H.T. Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de :
l'Impôt sur le revenu OU l'Impôt sur les sociétés OU l'Impôt sur la Fortune
NOM ou SOCIETE:
ADRESSE :
TELEPHONE :

Coupon réponse à envoyer à :

Amis de l'Orgue, 68 Cours du Levant, 84850, Camaret-sur-Aygues ou par mail : amis_orgue_cam@yahoo.fr

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir les informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'association des Amis de l'Orgue (Camaret-sur-Aygues). L'association s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine de la commune, pour le cas où le projet de création de la Statue Saint Andéol n'aboutirait pas.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE